



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine  
Ce document n'a pas de valeur officielle.

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 16 MARS 2021, 16 H 30 TENUE À HUIS CLOS – EN VISIOCONFÉRENCE

**Veillez noter que cette séance sera enregistrée et sera éventuellement disponible pour visionnement à partir du site Internet de la Ville.**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. EMBAUCHE – Directeur adjoint au Service des travaux publics et infrastructures
4. AUTORISATION SIGNATURE – Demande de subvention – « Appel de projet en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » pour l'année 2021-2022
5. AUTORISATION SIGNATURE – Demande de subvention – *Programme d'assistance financière aux célébrations locales* de la Fête nationale du Québec 2021
6. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)
7. PÉRIODE DE QUESTIONS <sup>i</sup>
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

---

<sup>i</sup> Les citoyens sont invités à poser leur question par courriel à l'adresse [greffe@ville.lorraine.qc.ca](mailto:greffe@ville.lorraine.qc.ca) jusqu'à 16 h 30 le jour de la séance (soit le mardi 16 mars à 16 h 30). Les questions seront posées en séance et les réponses dépersonnalisées (anonymement) seront retransmises dans les meilleurs délais via le site Internet.

Un enregistrement de la séance sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.